

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 MARS 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 17/03/2014

**Délibération n° D-2014-95**

Cession d'un terrain rue du Vigneau de Souché  
- délibération modificative en application du nouveau taux de  
TVA

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Delphine PAGE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

**Excusés :**

Madame Blanche BAMANA.

**Direction Urbanisme et Action  
Foncière**

**Cession d'un terrain rue du Vigneau de Souché  
- délibération modificative en application du nouveau  
taux de TVA**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibérations en date du 23 octobre 2006 et 15 octobre 2012, il a été consenti à la cession d'un terrain sis rue du Vigneau de Souché, cadastré IA n° 115 pour 1496 m<sup>2</sup>, au profit de la SARL GIRARD GRAPHIC ou toute personne ou société se substituant pour l'opération.

Le taux de TVA applicable était alors de 19,6 %.

Or, compte tenu de la modification du taux de TVA à 20 % résultant de la Loi de Finances rectificative pour 2013, et applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, il y a lieu de modifier ainsi qu'il suit les modalités de calcul de la cession soumise à la TVA sur la marge, pour la régularisation de l'acte à intervenir au plus tard le 30 avril 2014.

En conséquence, le prix de vente de cette parcelle s'élève à TREIZE MILLE CENT QUATRE EUROS ET QUATRE VINGT SEIZE CENTS (13 104,96 €) TVA sur la marge incluse.

Le prix hors TVA sur la marge s'élève à ONZE MILLE CENT QUATRE VINGT DIX EUROS ET HUIT CENTS (11 190,08 €).

La marge est égale à NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS ET QUARANTE CENTS (9 574,40 €) au taux de 20,00 % soit MILLE NEUF CENT QUATORZE EUROS ET QUATRE VINGT HUIT CENTS (1 914,88 €).

La recette sera imputée au budget principal.

Il est demandé au Conseil municipal, de bien vouloir :

- approuver les nouvelles modalités de prix résultant du changement du taux de TVA concernant la cession au profit de la SARL GIRARD GRAPHIC ou toute personne ou société qui lui sera substituée, de la parcelle IA 115 indiquée ci-dessus ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL